

VILLENY NEWS - N° 3 - 6 avril 2020

Bonjour à toutes et à tous,
Des informations utiles à partager sans modération.



ELLE REVIENT, LE DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

On en a beaucoup parlé lors de nos rencontres à l'automne dernier et unanimement vous avez souhaité le retour de la Fête des Châtaignes. Depuis 1977, l'ALAC et la municipalité ont œuvré pour que cette animation permette à Villeny de rayonner et à quelques 10 000 visiteurs de passer une journée inoubliable.

Le déluge de 2012 a mis fin à cette belle aventure.

Alors unissons-nous pour préparer cette fête et griller ensemble les châtaignes en Centre bourg.

Comment s'organiser en cette période de pandémie pour préparer un événement de cette ampleur ?

Après avoir confirmé le partenariat ALAC (association représentée par sa présidente Anne-Laure Vacher) et la commune de Villeny (représentée par Hubert Chevallier),

les réunions de préparation démarrent et se déroulent en audioconférence. À ce stade,

7 pôles ont été répertoriés pour cadrer les chantiers à mener. Chaque pôle est sous la responsabilité de 1 ou 2 organisateurs.

- Randonnées pédestres et VTT + Ravitaillement : Dany Bardin et Dominique Pontier
- Stands : Anne-Laure Vacher
- Animations : Aude Renard et Hubert Chevallier
- Châtaignes et buvette : Géraldine Vacher et Jean-Luc Adamy
- Circulation : Jean-Luc Adamy et Thierry Duverger
- Équipe de bénévoles : Françoise Duchêne, Morgane Delahousse
- Communication : Françoise Duchêne et Anne-Laure Vacher

Vous aimez les châtaignes, vous avez du temps, nous avons besoin de vous, rejoignez-nous et participez à l'organisation et/ou au déroulement de ce grand moment festif.

**Contact pour en savoir plus et pour participer :
agirpourvilleny@gmail.com**



Hubert Chevallier, Dominique Herpin et Christel, notre secrétaire de mairie, assurent à tour de rôle des permanences et sont joignables au **02 54 98 35 25** :

lundi matin, mardi matin et après-midi, jeudi matin, vendredi matin.

Chasse

Un arrêté préfectoral prévoit la possibilité de tirs permettant la destruction d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts aux parcelles agricoles (aux semis notamment) pendant la période de lutte contre la propagation du virus Covid-19. La Mairie pourra vous transmettre les documents à compléter.



Permis de construire

Pendant la période de confinement, les services de la Préfecture sont fermés du 12 mars au 25 mai. Selon l'ordonnance n°2020-306, aucune demande déposée après le 12 mars ne sera traitée avant le 25 juin.

Néanmoins, les dossiers peuvent être déposés à la Mairie pour saisie et transmission.

Poubelles jaunes

En l'absence de ramassage des poubelles jaunes, il est possible de compléter les poubelles normales avec les déchets recyclables.



Fête des jardiniers

Le Petit Niovillien accompagne le printemps et met à notre disposition du terreau et de nombreux plants, tomates, laitues, plantes aromatiques...
Ouvert du lundi au dimanche de 7h30 à 13 h. Fermeture le mercredi
Pour vos commandes et vos livraisons : **02 54 97 21 41**

Les centres équestres recherchent des prés

Offrez aux équidés vos espaces verts vacants en cette période de pandémie.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez informer la Mairie de vos possibilités.



Plateforme Yoopies

Initiatives solidaires concernant les services suivants :

- Aide (courses, lien social) aux personnes vulnérables, isolées et dépendantes.
- Garde d'enfants pour les salariés des activités essentielles (soignants, pompiers...).
- Soutien pédagogique par webcam pour les élèves.

En savoir plus

L'attestation de déplacement dérogatoire est depuis ce lundi disponible en version numérique sur le site du Ministère de l'Intérieur.

[Rejoindre](#)

AGIR POUR VILLENY

agirpourvilleny@gmail.com

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Agir pour Villeny.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Agir pour Villeny